

tratif, ils n'auraient qu'à refuser de voter des subsides à la couronne pour tout arrêter et forcer le gouverneur à respecter la volonté de la chambre. C'était une illusion ; cédant à leur réclamation, le gouvernement anglais accorda à l'assemblée en 1818, le privilège de voter des subsides à la couronne, ce qui entraînait le privilège connexe de les refuser. Le moyen ne réussit pas, lorsqu'on voulut l'employer ; le gouverneur para le coup en puisant dans la caisse militaire les deniers nécessaires au service public. Ce qui manque le plus à la machine gouvernementale de l'époque, ce sont des points de contact entre ses différents rouages. Logiquement les ministres devraient occuper des sièges à la chambre pour expliquer aux représentants du peuple la politique du gouverneur et au besoin la défendre, créer des rapports plus fréquents entre l'autorité suprême et le peuple, mais aucune loi ne les oblige à se faire élire, n'étant pas responsables au peuple et ne relevant que du gouverneur. L'expérience vint cependant bientôt démontrer qu'ils auraient été en étrange posture à l'assemblée, car la politique du gouverneur n'y étant pas acceptable, ils n'auraient fait que subir dans cette assemblée la défaite à perpétuité, eux si puissants au dehors.

Si encore le conseil législatif avait pu s'interposer comme médiateur entre l'assemblée et le gouverneur, mais loin de là, il se donna le rôle d'exaspérer l'antagonisme, sous l'influence du gouverneur qui le remplissait de ses créatures pour s'en faire un allié contre les députés et un instrument d'obstruction.

Mieux valait, à tout prendre, le statut de Québec : s'il n'appelait pas le peuple au gouvernement du pays, il le disait sans ambages, tandis que le régime de 1791 n'était que le régime du bon plaisir dissimulé sous les traits du gouvernement populaire. Le défaut capital de ce régime consistait à donner au peuple un simulacre de droit, à pousser la représentation nationale dans une voie pour lui donner un croc-en-jambe dès qu'elle y était entrée. A ce vice fatal se superposait cet abus du pouvoir personnel qui concentrait autour du gouverneur une tourbe de courtisans pleins de loyauté par intérêt et sur lesquels exclusivement tombait la pluie rafraîchissante des honneurs et des emplois bien rétribués. La même cause produisait partout les mêmes effets. Dans le Haut-Canada, ce sont les membres du "Family compact" qui accaparent tout le patronage. Chez nous, il n'y a de faveurs que pour les bureaucrates. Seulement, lorsqu'il s'agit d'expliquer l'échec du système, on dit dans l'Ouest : "C'est la faute de la constitution", mais à Montréal et à Québec, ce sont Papineau et ses amis que l'on tient responsables de tous les embarras. La Nouvelle-Ecosse, soumise à un régime identique à celui des deux Canadas, ne réussit pas à en tirer un meilleur parti. Faut-il rappeler qu'en 1840, lord Sydenham dut quitter Montréal pour se rendre à Halifax où le gouverneur et la chambre étaient à couteaux tirés. Lord Sydenham le faisait remarquer : "As in Upper Canada, the population